



Octobre à Décembre 2021

Au revoir 2021,



**Bonjour 2022 !**



## LE MOT DU MAIRE

Qui aurait pu imaginer qu'un virus de dimension ridicule allait empêcher, 2 ans de suite, la tenue de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal. Impensable et pourtant c'est bien le cas à notre grand regret.

La commune de Mulsans n'a pas eu à déplorer de victime de ce virus, à notre connaissance, félicitons nous d'avoir appliqué et respecté les gestes barrières et de nous être fait, en majorité, vacciner. Poursuivons ainsi malgré les contraintes que cela impose. Il en va de notre responsabilité collective.

En l'absence de cérémonie des vœux, ce bulletin aura, outre les rubriques habituelles, deux objectifs :

- ♣ Faire la synthèse de notre action depuis l'élection municipale du 15 mars 2020
- ♣ Exposer les projets pour les années à venir.

En premier lieu, un grand merci à tous les membres du Conseil Municipal qui s'impliquent dans les projets, participent aux réunions des commissions, aident à la réalisation des petits travaux communaux. Privilégier le travail en équipe est une priorité.

Ensuite tous nos remerciements à Christelle qui gère le secrétariat, les relations avec les institutions et les administrations avec compétence, efficacité et bonne humeur.

Merci également à Philippe l'homme - orchestre de la commune à qui aucune tâche ne semble insurmontable, toujours prêt à aider, toujours une astuce en tête. Son action est efficace, concrète et appréciée de tous.

### **LES RÉALISATIONS**

- Sur le plan HUMAIN, l'épidémie a eu un effet négatif bien sûr. Les périodes de regroupement possible furent brèves mais il a été possible de distribuer des chocolats aux seniors à Pâques, de confectionner des masques, d'organiser les prises de rendez-vous pour la vaccination, d'assurer le transport aux centres de vaccination. Les colis de Noël des seniors, ainsi que les cadeaux de Noël des enfants ont pu être distribués par les élus. Ce fût également l'occasion d'établir le registre des personnes vulnérables afin d'être prêt à affronter une éventuelle nouvelle crise quelle qu'en soit la cause.
- A la rubrique déceptions : pas de fête de la Ste Anne, pas de repas des aînés, pas d'arbre de Noël pour les enfants. Espérons ...

#### LES TRAVAUX :

- L'éclairage public a été amélioré grâce à l'installation de candélabres photovoltaïques dans 2 zones « noires » à savoir la rue Neuve et la rue des Claires.
- L'enfouissement du réseau à l'entrée de Mulsans, à Bonpuits et l'installation d'éclairage LED ont été bénéfiques du point de vue esthétique et qualité de lumière tout comme à Villefrisson ou le choix de non enfouissement a été dicté par le coût élevé des travaux. Des horloges astronomiques règlent automatiquement l'horaire de début d'éclairage, l'allumage à 6h et l'extinction est programmée à 23 h.
- Rénovation des WC publics de la place de l'église grâce à l'aide financière de l'association du Vieux Mulsans.
- Le parquet de la salle des fêtes a dû être changé totalement car il se décollait. Grâce au plan de relance du Conseil Départemental, une aide de 4 934 euros nous a été apportée au titre de l'opération « 1 000 chantiers pour nos artisans.
- Le City Park ainsi que les agrès de fitness ont été installés. La date de l'inauguration sera fixée en fonction de l'évolution sanitaire.
- Les abribus de Villefrisson et Epiez ont été remplacés par le Conseil Départemental.
- Afin d'améliorer la sécurité, des panneaux STOP ont été installés dans la traversée du bourg et il est interdit aux poids lourds de s'engager vers Bonpuits à partir de la carrière.
- Le carrefour de la route de Bonpuits avec la Route Départementale N°50 a bénéficié d'un aménagement nécessaire compte-tenu du flux de poids lourds allant aux carrières.
- Le nouveau revêtement de la Route Départementale N°50 dans la traversée du village est enfin réalisé par le Conseil Départemental, fruit des demandes de l'équipe précédente.

- Un gros effort a été réalisé en interne pour fleurir le village, améliorer les décorations de Noël et nous poursuivrons dans ce sens au fil du temps, selon nos moyens et le temps disponible des volontaires que nous remercions vivement. Ces travaux ont été facilités par l'acquisition d'un nouveau véhicule.
- Malgré cela, restent à gérer le problème de la vitesse dans le village, les incivilités et en particulier les dépôts sauvages de détritrus, problème que nous partageons avec toutes les autres communes avec lesquelles nous échangeons.

## LES PROJETS

Projet ne signifie pas concrétisation car tout dépend des finances et essentiellement des subventions.

DETR – DSR - DDAD - DRAC - DSIL - CCBVL - Fondation du Patrimoine, toutes ces abréviations semblent mystérieuses mais ce sont elles que nous sollicitons pour obtenir les subventions nécessaires à l'aboutissement des projets. Cela signifie des dossiers de plus en plus lourds à monter, et la longue attente avant de savoir si le projet est ou non accepté et financé dans quelle proportion ce qui oblige à une grande prudence.

A moyen terme :

- Réfection de la toiture de la mairie.
- Travaux de rénovation énergétique de la salle de ping-pong et de l'étage de la mairie par l'isolation par l'intérieur, le changement de certaines huisseries, le changement de chauffage, l'isolation des combles en respectant les normes qui permettent d'obtenir 50% de subventions. Le but est de pouvoir envisager d'autres activités dans la salle des sports, de fournir des locaux aux associations existantes et futures et de préserver le patrimoine communal.
- La sauvegarde de la mare de Bonpuits en collaboration avec les étudiants de BTS GPN (Gestion Protection de la Nature) du lycée agricole d'Areines qui nous assistent dans notre démarche : État des lieux, travaux à réaliser, petits travaux de maçonnerie et de préparation du chantier et en sollicitant l'aide de la Fondation du Patrimoine et du Pays des Châteaux. Plantation de quelques arbustes et vivaces afin d'améliorer la biodiversité de ce site et surtout de préserver la présence des alytes accoucheurs.
- Rénovation de l'éclairage public de la rue du Parc.
- Bilan de l'état de l'église déjà entrepris avec le concours de la Fondation du Patrimoine et le cabinet Barthel.
- Aménagement du terrain jouxtant le cimetière et le City Park : tables de pique-nique, bancs, terrain de pétanque, etc...
- Plantation du nouveau massif au carrefour de la route de Bonpuits – RD n°50
- Nouvelles plantations et amélioration des paillages à l'entrée de Mulsans.
- Les cloches sonneront-elles à Mulsans ? Fin du sondage le 15 février 2022, décision en mars.
- Nettoyage des pompes à main de Mulsans, Epiez et Villefrisson pour remettre en avant ces lieux et les fleurir.
- Etude d'aménagement d'un columbarium et jardin du souvenir.
- Pour les années à venir il faudra terminer la rénovation de l'éclairage à Epiez, rue du Cimetière et rue des Carrières.
- Réaménagement de la salle des fêtes en particulier au niveau cuisine et sanitaire et sécurisation de l'accès par le parking situé derrière la mairie. Les études débiteront en collaboration avec le CAUE dès le premier trimestre 2022

Voici le bilan et nos espoirs, cependant la gestion de la commune doit être l'affaire de tous c'est pourquoi nous sommes ouverts à toute critique et suggestion. Nous vous solliciterons à nouveau pour un petit dés-herbage du cimetière, nous aurons besoin de bonne volonté pour piqueter le mur d'enceinte de la mare de Bonpuits, pour démolir quelques édifices fragiles de la commune.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

# QUELQUES CHIFFRES

<b>ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ENTRÉE BOURG</b>		
Dépenses		Subventions
		Recette
COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION	94 243,34 €	

## À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ

TRAVAUX ÉLECTRICITÉ	9 079,40 €	DSR 2021	17 000,00 €
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	20 984,82 €	S.I.D.E.L.C.	4 651,84 €
TRAVAUX TÉLÉPHONE	27 861,52 €	FCTVA À VENIR EN 2023	6 737,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 925,74 €</b>		<b>TOTAL 28 388,84 €</b>

**RESTE À CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ**  
**29 536,90 €**

<b>CITY PARK</b>			
Dépenses déjà réalisées	Montant	Subventions accordées	Montant
City Park	50 732,40 €	D.E.T.R.	23 878,00 €
Fitness	11 704,80 €	A.N.S.	15 021,00 €
Architecte	1 200,00 €		
Sous total des dépenses	<b>63 637,20 €</b>	Sous total des recettes	38 899,00 €
Dépenses à réaliser	Montant	Subventions demandées	Montant
Tables + bancs + corbeille	1 603,20 €	C.R.S.T (Région)	13 332,00 €
Jeux enfants	5 640,00 €	Fonds de concours CCBVL	1 000,00 €
Arrachage de haies	3 648,00 €	FCTVA en 2023	12 817,00 €
Terrains de pétanque	2 304,00 €		
Plantation de végétaux	3 278,40 €		
Sous total des dépenses	16 473,60 €	Sous total des recettes	27 149,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>80 110,80 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>66 048,00 €</b>

**RESTE A CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ**  
**14 062,80 €**

<b>TRAVAUX CARREFOUR RD 50</b>		
Dépenses		Convention tripartite
		Recette
COLAS	26 082,12 €	CEMEX GRANULATS
		COLAS A VENIR
		FCTVA À VENIR EN 2023 si éligible
<b>TOTAL</b>	<b>26 082,12 €</b>	<b>TOTAL 18 200,00 €</b>

**RESTE À CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ**  
**29 536,90 €**  
**7 882,12 €**

<b>ÉCLAIRAGE SOLAIRE</b>		
Dépenses		Recette
INÉO	18 892,94 €	SIDELC
		FCTVA À VENIR EN 2023 si éligible
<b>TOTAL</b>	<b>18 892,94 €</b>	<b>TOTAL 9 319,20 €</b>

**RESTE À CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ**  
**29 536,90 €**  
**9 573,74 €**

## Homage à Patrick Lesourd

Patrick nous a quitté le 10 décembre 2021 à seulement 68 ans.

Figure familière et incontournable de Mulsans, il y a toujours vécu, hormis 4 années après son union avec Marylène.

Il s'est toujours investi dans la vie communale, brièvement comme garde-chasse, mais surtout à la mairie et chez les sapeurs-pompiers.

Elu de 2001 à 2020, conseiller municipal et premier adjoint. Il a reçu le diplôme d'Adjoint au Maire honoraire, délivré par Monsieur le Préfet du Loir-et-Cher, le 15 juin 2020.

Il fût sapeur-pompier durant 29 ans de juillet 1983 à juillet 2012 et à obtenu le grade de caporal-chef.

Son dévouement pour sa commune restera dans nos mémoires, sans oublier ce rôle auquel il tenait tant, à savoir pizzaiolo à la St Anne !!! Que de souvenirs.



Adieu Patrick

## REMERCIEMENT

Nous remercions chaleureusement l'entreprise Bermon qui a offert à la commune une rampe d'illumination tricolore pour la façade de la mairie.

Son installation est prévue après le démontage des illuminations de Noël. Photo à venir



Communiqué de la C.C.B.V.L.

### Répondre aux enjeux de demain

La Communauté de communes Beauce Val de Loire a entamé, depuis mars 2021, la réalisation d'un projet de territoire. Cet outil, véritable feuille de route transversale des actions de l'intercommunalité, possède à la fois un caractère programmatique pour le mandat à venir mais aussi stratégique pour projeter le territoire intercommunal dans l'avenir.

Projeter, imaginer notre territoire qui nous ressemble et qui nous rassemble pour les années à venir, dans sa globalité mais également dans ses détails, c'est l'objectif affiché de notre Projet de Territoire. Il consolide notre volonté d'agir pour apporter des réponses adaptées et efficaces aux besoins émergents de nos habitants et de nos acteurs.

Faire de notre territoire un modèle de durabilité, d'unité et de diversité, c'est tout cela notre Projet de territoire.

## **Donnez votre avis sur votre intercommunalité !**

Mobilités, économie, environnement, tourisme, urbanisme, services, culture... tous ces sujets vous concernent.

Vous avez jusqu'au 24 janvier pour répondre au questionnaire en ligne et contribuer ainsi à l'élaboration du projet de votre territoire !



### **Le territoire en actions**

Après une expérience réussie d'animations estivales dans 3 de nos communes, nous travaillons actuellement avec l'ensemble des communes pour bâtir un véritable programme à proposer cet été aux touristes et aux habitants. Pour une parenthèse naturelle, le Domino est tout à fait propice à l'oxygénation le temps d'une balade.

Au-delà de nos plateformes logistiques, des projets tout aussi porteurs sont achevés ou sur le point de l'être. Par exemple, la ferme photovoltaïque NEOEN, inaugurée en septembre, permet d'alimenter en électricité verte l'équivalent de 5 300 foyers, hors chauffage, soit plus de la moitié de la population de la communauté communes de Beauce Val de Loire. La Maison des entreprises et de la Formation pilotée avec Grand Chambord verra le jour en juin 2022. Le service du Développement économique s'installera dans ces nouveaux locaux pendant l'été. Les premières formations seront dispensées dès la rentrée. Nos zones d'activités sont aussi un foyer de petites et moyennes entreprises, d'artisans, qui ont choisi notre territoire pour se développer au milieu de grandes entreprises.

Sur le volet de la jeunesse, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont encore battu des records de fréquentation. L'ouverture d'un Point Accueil Jeunes à Oucques a été également une belle réussite.

Pour rappel, depuis avril 2021, la destruction des nids de frelon asiatique est désormais prise en charge financièrement à 100% par la Communauté de communes Beauce Val de Loire avec le soutien du Conseil départemental. Si vous constatez la présence d'un nid, contactez votre commune, elle vous aiguillera vers les bons prestataires. D'ailleurs, des plaquettes sont à votre disposition dans votre mairie.

La CCBVL dispose de trésors naturels notamment avec la zone de protection spéciale « Petite Beauce ». Au sein de cette zone, agriculteurs, propriétaires, collectivités, associations naturalistes se sont mobilisés et mettent en œuvre collectivement des actions de protection d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux, en particulier les busards. Ces actions passent par une protection des paysages et de milieux variés et riches en biodiversité qui jouent sur l'image et l'attractivité de ce territoire. Vous pouvez vous aussi être acteurs de ce programme : en participant aux observations des espèces protégées, en choisissant en tant qu'agriculteurs, propriétaires ou collectivités de vous associer aux actions de protection ou en étant les relais des efforts déjà engagés. Plus d'informations : <http://zps-petite-beauce.n2000.fr>

En matière de communication, après avoir refondu le site de la CCBVL et proposé aux communes membres de mutualiser ce développement, 12 ont répondu à cette proposition et sont déjà ou seront prochainement en ligne.

Après Mer, l'implantation de cinq panneaux lumineux, au premier trimestre 2022, dans les communes de Josnes, Muides, Suèvres, Oucques et Saint-Léonard-en-Beauce, permettra de faciliter la communication des collectivités et des services vers les usagers en diffusant notamment des informations liées aux services publics, au tourisme, aux annonces et alertes en temps réel.

La CCBVL renforce son action et son maillage sur l'ensemble du territoire avec des nouveaux outils, avec plus de services et avec plus d'actions pour le quotidien des Beauvaloiriennes et Beauvaloiriens.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez.

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous.

Pascal HUGUET, Président

# Le secrétariat de mairie vous accueille

lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou un adjoint, prenez rendez-vous



☎ : 02.54.87.34.73

✉ : [mairie.mulsans@wanadoo.fr](mailto:mairie.mulsans@wanadoo.fr)

🌐 <https://www.mulsans.fr/>



Référente scolaire ☎ : 06.77.16.48.50

Les Portes de l'Emploi à Mer :

☎ : 02.54.81.37.69



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

☎ : 06.77.16.46.94

✉ : [franceservices@beaucevaldeloire.fr](mailto:franceservices@beaucevaldeloire.fr)

Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h  
à la mairie de Mulsans

Votre eau, c'est



☎ : 02.54.81.40.84

Astreinte : 06.88.84.05.30

Syndicat d'eau potable et d'assainissement



☎ : 02.54.81.40.80

Prendre rendez-vous à la  
mairie de Mer



☎ : 02.54.55.82.82



☎ : 18 ou 112



☎ : 02.54.81.41.20 ou le 17



☎ : 15

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre  
Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les  
événements, les informations de coupures  
réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien  
plus encore... seront toujours dans votre poche,  
où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore**  
(Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les  
infos et alertes des communes sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



# LES PROCURATIONS

## ÉLECTIONS 2022



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

CE QUI CHANGE  
À COMPTER  
DE JANVIER 2022

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant à sa place.
- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration, si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

**Téléprocédure « Maprocuration » :**  
les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies

- L'électeur est informé dès la saisie de sa demande de la validité des données renseignées, la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire)
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.
- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention, pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

### Prochaines élections

• **Présidentielles : 10 et 24 avril 2022**

**Législatives : 12 et 19 juin 2022**



## BIENTÔT 16 ans !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

### CALENDRIER DE VOS DEMARCHES

A 16 ANS	Recensement à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Obligation de justifier de sa situation vis-à-vis du service national en présentant le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

Ou pour :

- Engagement dans les armées

# Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes-rendus détaillés sont consultables sur le site [www.muisans.fr](http://www.muisans.fr)

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

## ✧ 9 novembre 2021

✎ **Élu référent sécurité routière** : Le Préfet du Loir-et-Cher a fait part aux maires du département du souhait que chaque conseil municipal désigne en son sein un élu qui sera le référent sécurité routière de la commune. Le conseil municipal nomme Franck CHAPIER comme référent sécurité routière de la commune.

✎ **Tarifs location salle des fêtes**, le choix se porte sur un tarif unique sans différence de période « été - hiver ». En effet, la salle ayant un système de chauffage réversible, la climatisation peut être activée par les locataires à tout moment comme le chauffage.

Tarifs salle des fêtes	Habitant commune	Habitant hors commune
Week-end	210 €	280 €
Journée hors week-end	100 €	140 €

## ✧ 13 décembre 2021

✎ **Travaux réhabilitation mare de Bonpuits** : Après délibération le conseil municipal décidé de choisir :

- CAMUS CONSTRUCTION pour la maçonnerie de la mare pour un montant de 21 093.60 € T.T.C.
- JARDILAND : 473.50 € T.T.C. } pour plantes aquatiques
- GAMM VERT : 305.30 € T.T.C } plantations diverses

✎ **Dotation Départementale d'Aménagement Durable** : les travaux de réhabilitation de la mare de Bonpuits peuvent être éligibles à la D.D.A.D. Le conseil municipal décide de solliciter cette subvention auprès du Conseil Départemental.

✎ **Travaux eaux pluviales Bonpuits** : Pour la réfection des eaux pluviales à Bonpuits, le conseil municipal choisit l'entreprise SOCREAM pour un montant de 22 771.20 € T.T.C

✎ **Dotation Solidarité Rurale** : le conseil municipal décide de solliciter la subvention DSR auprès du Conseil Départemental pour les travaux de réfection des eaux pluviales à Bonpuits.

✎ **Régime Indemnitaire** : Le conseil municipal met en place le R.I.F.S.E.E.P. pour le personnel communal, qui est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

✎ **Tarifs concessions cimetière** : A compter du 1er janvier 2022, les tarifs des concessions seront les suivants :

- Trentenaires : 120 €
- Cinquantenaires : 220 €

✎ **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** : Le conseil municipal décide de solliciter une subvention D.E.T.R. auprès de la Préfecture du Loir-et-Cher pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie, de la salle réunion / ping-pong.

# De passage à Mulsans

- 1) Le bus numérique, structure destinée à aider à la prise en main des outils informatiques par les seniors, a encore connu un vif succès avec 9 participants très satisfaits de la formation proposée. Un nouveau passage pourra être envisagé



- 2) Le sénateur Jean-Marie JANSSENS accompagné de ses assistants parlementaires est venu prendre le pouls de la commune de Mulsans, échanger sur nos projets et nous entretenir de l'actualité nationale.

- 3) L'association des anciens maires et adjoints du Loir-et-Cher avait choisi Mulsans, à l'initiative de Monsieur Robert Avrain, pour sa visite annuelle.

Environ 80 participants, guidés par leur président Monsieur Jean-Claude Négrello ont été accueillis autour d'un petit déjeuner par Monsieur le Maire accompagné d'une adjointe et d'une conseillère.

L'histoire de Mulsans, sa situation démographique et économique ont été évoqués lors de la présentation de Jean-Pierre Arnoux, Maire.

La matinée s'est poursuivie par un passage au caque-toire de l'église Notre-Dame de Mulsans, avant que Monsieur Roger Moyer ne leur fasse découvrir sa remarquable collection de vélos anciens, tous dans un état exceptionnel.



Merci de l'attention portée à notre commune.



La commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée sous un soleil d'automne réunissant les habitants de nos 4 communes de La Chapelle-Saint-Martin, Maves, Villexanton et Mulsans. Des retrouvailles fragiles alors que la pandémie n'est pas encore à son terme. Cependant, ce rassemblement était intergénérationnel. Les porte drapeaux, certains représentés par des plus jeunes, ainsi que les pompiers ont mené le défilé de la Mairie jusqu'au cimetière. Puis, des élèves de CP, encadrés par leur maîtresse Mme LAURILLOT, ont hissé le drapeau tricolore et l'harmonie de La Chapelle a joué les morceaux de référence, après le discours du Maire.

La cérémonie s'est poursuivie dans la salle des fêtes pour un moment convivial. Ils étaient environ 80 personnes. Le plaisir était palpable, nous pouvions échanger avec des habitants que l'on n'avait plus vu depuis plusieurs mois. Ce verre et ces quelques petits fours offerts par la municipalité, ont permis de prolonger ce moment apprécié de tous, trop rare ces derniers temps. Plus que jamais, il s'agissait là d'une cérémonie de mémoire et d'espoir pour l'avenir.



Karine et Sandrine

## ILLUMINATIONS À MULSANS

### Chose promise, chose due !



Cette année, la municipalité a voulu marquer l'esprit de Noël dans le village, comme nous l'avions évoqué en début d'année.

Nous avons placé tout d'abord sur l'éclairage public, quelques illuminations que nous avons obtenues auprès de la ville de Blois.

Il reste des décorations, mais elles devront être réparées afin de prolonger l'éclairage de Noël à la sortie de la route de Blois.

L'électricité a été installée à l'entrée du village, pour prévoir un décor de Noël plus étoffé et marquer les esprits !!

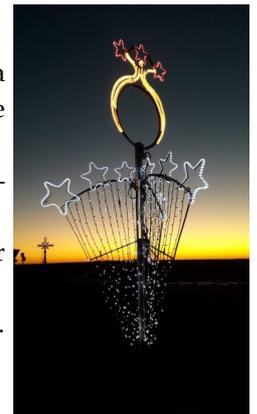
Nous avons aussi récupéré grâce à Bénédicte, des bonhommes de neige en bois fabriqués avec de la récupération par des apprentis du CFA Horticole de Blois. Vous avez pu les admirer au stop de l'entrée du village, Ils ont fait sensation.

Nous réfléchissons pour l'année prochaine à d'autres points de décorations et des idées pour confectionner des décors en bois.

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide de Philippe qui trouve toujours la solution pour adapter et mettre en forme nos idées extravagantes !!!! Merci à lui.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour encore plus de lumières dans Mulsans...

Sandrine



# ASSOCIATIONS

## ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans

Résultats Sportifs :

La première phase de la saison 2021-2022 de Tennis de Table est arrivée à son terme.

L'équipe de Mulsans a assuré son maintien en 1<sup>ère</sup> Division Départementale en terminant troisième dans une poule de 5 équipes.

Félicitations à tous les joueurs et bonne chance pour la deuxième partie de saison qui débutera le Samedi 22 Janvier.

Le calendrier des matchs sera affiché à la porte de la Salle des sports.

Tournoi Gentlemen & Ladies :

Comme tous les ans, le tournoi "Gentleman" est organisé par le Comité Départemental au Gymnase de Tennis de Tables de Chailles le Vendredi 25 février à partir de 18h30.

L'inscription (10€) et les équipes constituées d'un licencié et d'un non-licencié ou de 2 non-licenciés se font sur place.

Les profits sont distribués à une œuvre caritative (La Banque Alimentaire).

Venez nombreux, amateurs, débutants, licenciés, tout le monde est accepté.

Autre date à retenir : le barbecue de fin de saison (suivant conditions sanitaires du moment) aura lieu (soyons optimistes) le samedi 14 Mai.



### **Rappel sur les horaires d'entraînement à Mulsans :**

**Le mercredi de 18h30 à 19h30 : - 14 ans**

**Le mercredi de 20h à 22h00 : Adultes**

Si vous êtes intéressé-e-s pour pratiquer le Tennis de Table en loisir ou en compétition, vous pouvez vous inscrire sur place en cours d'année.

L'ensemble des membres et joueurs du club vous souhaite leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022.

\*\*\*\*\*

## Les Seniors de Mulsans» en retrouvailles joyeuses à Champigny-en-Beauce

Heureux de se retrouver pour leur traditionnel repas amical, car celui de l'an dernier avait été annulé, les membres de l'association « Les Seniors de Mulsans » ont repris, en ce samedi 11 décembre, le chemin de Champigny-en-Beauce.

En respectant les gestes-barrières et la jauge de la salle du PALAIS des L'IS, Isabelle et Sébastien Robert, nos sympathiques concitoyens de Mulsans, offrirent, comme d'habitude, un plaisir sans failles, ni fausses notes, aux 27 convives présents.

Entouré des membres du bureau, Paul Bouillon, président des «Seniors de Mulsans», salua les convives, souhaita des vœux de prompt rétablissement à celles et ceux absents, car retenus par la maladie ou d'autres sujets de préoccupation préventive ou familiale, avant de rappeler les quelques activités de l'association.

Le président adressa des souhaits de bonne année et d'excellente santé, à tous, en insistant bien sur la prévention sanitaire et les gestes-barrières que personne ne doit oublier dans ses comportements quotidiens, pour son bien-être propre, certes, et celui des autres, surtout. Paul Bouillon demanda, à l'assistance, de souhaiter une bonne fête aux quatre Daniel

(e) présents..., ce qui fut accompli, dans la joie !

Dans le cadre du planning, mis, forcément, quelque peu en sommeil, les repas mensuels, avec activités ludiques ensuite, ont repris leur rythme à la salle des fêtes, mise gracieusement à la disposition de l'association par la municipalité. La prochaine assemblée générale devrait se tenir, sauf complications administratives de dernière minute, en février, pour retrouver un rythme normal juridique.

Par ailleurs, il y aurait, à ce jour, possibilité d'organiser une brocante, fin juin, et d'autres activités, en fonction des dispositions gouvernementales et de l'évolution de la situation nationale, pourront être étudiées, également. Toute idée sera la bienvenue et sera prise en considération, si elle est réalisable.

La dégustation des mets permit d'apprécier un millefeuilles de canard et son foie gras ; une pièce de boucher, sauce Madère et son écrasé de pomme de terre avec raviole ; une assiette de trois fromages sur leur lit de salade et confiture ; une brioche maison façon Bostock, accompagnée de sa glace au caramel, le tout sur une sélection vins de la cave du PALAIS des L'IS.

Rendez-vous, sauf contrordre, à la mi-décembre prochain !

Richard ODE



## Cela s'est passé à Mulsans, il y a très longtemps !

En 2021, on a fêté le 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Napoléon I<sup>er</sup>. Celui-ci a porté les frontières de la France et de son Empire à un niveau jamais atteint depuis. À l'intérieur du territoire, il a jeté les bases des « masses de granite », c'est-à-dire qu'il a mis en place des institutions, organisations... autant de fondations solides destinées à bâtir un Etat stable et puissant et dont certaines existent encore : la Banque de France, le Code civil, le lycée, la légion d'honneur... Au point de vue monumental, on lui doit l'Arc de Triomphe à Paris. Mais à première vue, aucune trace de son règne dans notre modeste Loir-et-Cher et encore moins dans la commune de Mulsans. À première vue seulement... En effet, quand on s'intéresse à cette période, on sait que c'est durant le Premier Empire que fut décidée la réalisation de cartes pour chaque commune, avec le cadastre indiquant le contour et le propriétaire de chacune des parcelles bâties ou non bâties. Le travail fut gigantesque. Les premiers cadastres des communes furent terminés en 1808 et les derniers en 1838. Ils forment ce qu'on appelle le cadastre napoléonien. Très souvent, c'est par eux qu'on commence une recherche en généalogie foncière afin de déterminer qui a possédé telle ou telle parcelle depuis 200 ans.

Ainsi, pour la commune de Mulsans, et notamment le hameau d'Epiez, nous pouvons en comparer une partie au début du XIX<sup>e</sup> siècle et la même partie au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Voici ce que cela donne :

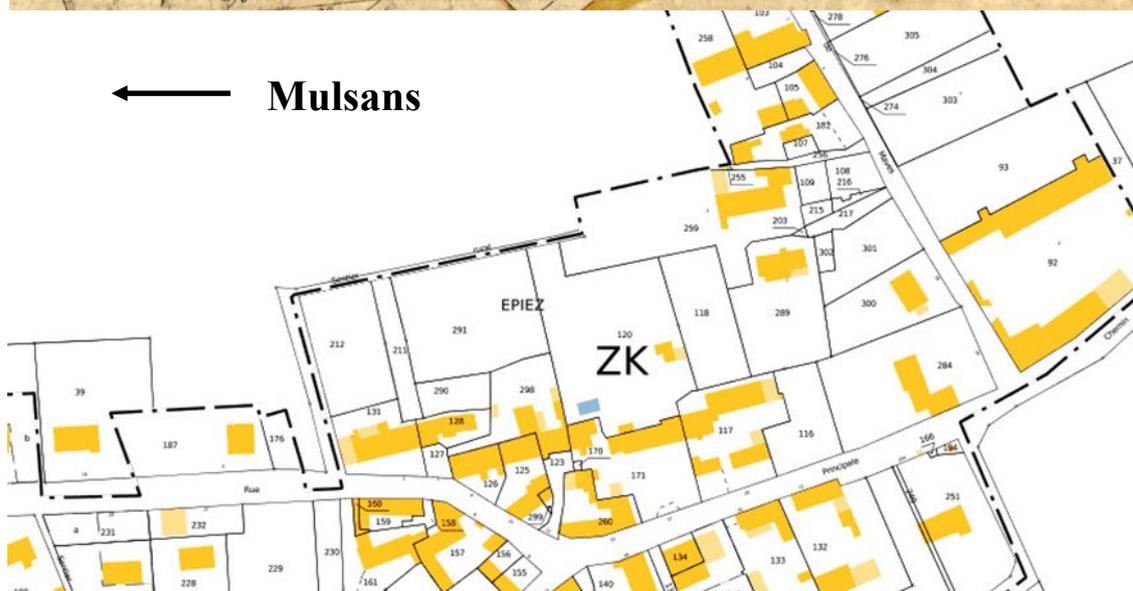


Source :

extraits de plans numérisés aux archives départementales du Loir-et-Cher

Mulsans-  
FRAD041\_3\_P\_2\_1  
57\_00008

Date : 1812.



Source :

cadastre.gouv.fr

Commune : Mulsans

Dernière mise à jour cadastrale du Centre des impôts fonciers :

17/12/2021.

Les numéros de parcelles ont chacune un propriétaire et une fonction qu'il est possible de connaître. Pour cela, il faut se reporter à l'état de section du cadastre et regarder sur la matrice, conservée aux archives départementales à Vineuil depuis peu, le ou les numéros qui nous intéressent. Ainsi, pour les numéros 246 à 260 (entourés en rouge sur le premier plan), voici ce que cela donne.

→

À partir du moment où on possède le nom des propriétaires fonciers en 1812, on peut, avec l'aide des personnes présentes aux archives départementales, suivre le fil des propriétaires successifs et voir l'évolution du bâti, ainsi que l'évolution de la taille des parcelles jusque dans les années 1970.

D'un côté on voit les parcelles fines et allongées près des villages et des hameaux (souvent des parcelles de vigne) qui sont intégrées dans une parcelle plus grande.

D'un autre côté, on voit de grandes parcelles se fractionner, à la suite d'un décès et de la division des parcelles en fonction du nombre d'héritiers. Ces parcelles plus petites pourront ensuite être vendues par un héritier qui habite loin à un laboureur qui a des terres proches. Ainsi, la propriété de la terre est une mécanique vivante en recomposition perpétuelle. En cela, c'est un témoin de l'histoire !

Dernier point pour soulever un paradoxe.

Alors que le bâti est souvent plus important aujourd'hui qu'autrefois, la population est actuellement moins nombreuse dans les villages qu'auparavant même si Mulsans est une petite exception à cette règle. En effet, le nombre d'habitants dans les campagnes françaises a connu un pic un peu avant 1850. Par exemple, à Mulsans en 1806 (soit environ la date de la réalisation du cadastre napoléonien), on comptait 401 habitants, puis le maximum fut atteint en 1886 avec 543 habitants pour ensuite diminuer à 260 habitants en 1968 puis remonter et compter 507 habitants en 2018.

Chaque maison avait beaucoup plus d'habitants qu'aujourd'hui. C'était une autre époque. C'était une autre vie.

Benoît Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer

Source : AD 41

matrice Mulsans

3P3/157 – volume 1

NUMEROS		NOMS, PROFESSIONS, DEMEURS des Propriétaires ou Usufruitiers.	NATURE des Propriétés.
de la table alphabétique	de la section.		
86	246	Daveau Louis à Mulsans	Vigne
123	247	Geo G. N.°	ief
123	248	ief	Hardiz
338	249	Affoupien N.°	Vigne
80	250	Coudrin N.°	Cote
81	251	Chausse Denis à Epy	Vigne
82	252	(Chausse) Denis N.° à Mulsans	Const. Pât.
226	253	Coudrin N.° site à Mulsans	ief
156	254	Jeanneau Louis à la Chapelle N.°	Hardiz
226	255	Coudrin N.° site à Mulsans	ief
86	256	Daveau Louis à	Const. Pât.
80	257	Coudrin N.°	ief
210	258	Coudrin Coudrin N.°	ief
228	259	Ditau N.°	ief
338	260	Affoupien N.°	Vigne Hardiz

# État Civil:

## Naissance

POUGETOUX Aaron 31/10/2021



## Décès

PIGOREAU Patrick	04/10/2021
BEAUGENDRE Claude	19/10/2021
LESOURD Patrick	10/12/2021

Pour les retardataires il vous reste encore jusqu'à mi-février pour répondre au sondage

# Grand sondage

## Remise en service de la sonnerie de l'église

La remise en fonction de la sonnerie des cloches de l'église est à l'étude.  
Merci de votre participation en répondant sur le site internet de la commune.

[www.mulsans.fr](http://www.mulsans.fr)

↪ Rubrique actualités ou zoom sur...

*Pour les personnes qui le souhaitent le sondage est également disponible à la mairie*

# Civisme !



Cherchez les 22 mots cachés dans le sens horizontal, vertical ou en diagonale.



Les réponses dans le prochain bulletin municipal ou disponible en mairie

F	R	A	M	B	O	I	S	E	M	O
C	G	R	E	N	A	D	E	A	I	P
A	O	R	L	I	M	N	D	N	R	O
B	Y	I	O	X	U	F	A	A	A	M
R	A	Z	N	S	R	R	T	N	B	M
I	V	C	E	G	E	A	T	A	E	E
C	E	R	I	S	E	I	E	S	L	P
O	N	J	O	T	T	S	L	C	L	O
T	C	U	A	I	R	E	L	L	E	I
E	O	S	G	R	I	O	T	T	E	R
M	A	N	D	A	R	I	N	E	D	E

						5	4	
		1		9		6		
			2				7	8
1			6		3	7		
	6							1
		9	4		5			3
9	4				2			
		5		3		2		
	2	3						

- |         |           |           |       |
|---------|-----------|-----------|-------|
| ABRICOT | COING     | GRILLOTTE | MURE  |
| AIRELLE | DATTE     | GROSEILLE | POIRE |
| ANANAS  | FRAISE    | JUS       | POMME |
| BANANE  | FRAMBOISE | MANDARINE | ZESTE |
| CERISE  | GOYAVE    | MELON     |       |
| CITRON  | GRENADE   | MIRABELLE |       |

Avec les 10 lettres restantes, trouvez le nom de ce fruit exotique :

-----



Sudoku difficile

Crossword puzzle with the following words filled in:

- 1 C A Q U E T O
- 2 V
- 3 M A I R E
- 4 D I X M E
- 5 R O T U R I E
- 6 S A I N T E - A N N E
- 7 M U O
- 8 T
- 9 L A N C O M E
- 10 L
- 11 M E S S I E R
- 12 G
- 13 C R Y P T E
- 14 N A P O L E O N I E N
- 15 E A P H
- 16 M U N I C I P A L E S
- 17 S
- 18 H

Réponses bulletin précédent

5	9	1	4	2	8	7	6	3
2	3	4	6	5	7	9	1	8
6	7	8	1	3	9	2	5	4
1	2	3	9	6	4	8	7	5
4	6	9	8	7	5	1	3	2
8	5	7	3	1	2	6	4	9
9	1	5	7	8	3	4	2	6
7	8	2	5	4	6	3	9	1
3	4	6	2	9	1	5	8	7